

proportion soit de 1 à 4 au niveau de la production de ces mêmes banques. L'auteur poursuit en dressant un tableau plus détaillé de la situation des banques de données économiques aux États-Unis puis en France.

Le troisième article fait le point sur les divers organismes au moyen desquels s'organise l'action de l'État. Il s'agit particulièrement de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST), de l'Agence universitaire de documentation scientifique et technique (AUDIST) et du ministère de l'Industrie. Les mesures énoncées visent à agir sur l'offre pour l'augmenter, l'encadrer et la rendre adéquate aux besoins actuels, et sur la demande pour faire connaître ce nouveau secteur aux utilisateurs potentiels et les aider à tirer le meilleur parti de ce qui est disponible.

Les trois derniers articles tracent un panorama détaillé de l'activité reliée à la production, à la distribution et à l'utilisation de banques de données en France. Le premier, intitulé « Les objectifs des producteurs français de bases et banques de données », est une interview du président et de la vice-présidente du Groupement français des producteurs de bases et banques de données. Un tableau annexé nous donne une liste des membres de ce groupement.

Le deuxième article intitulé « Qui sont les serveurs ? » nous présente les principaux serveurs français avec leurs caractéristiques et les banques et bases de données qu'ils distribuent. Nous avons été surpris par l'importance du nombre de serveurs et nous nous sommes demandé si tous pourront subsister dans un marché qu'on dit restreint, surtout après avoir lu que la plupart des utilisateurs ont des réticences à se servir régulièrement de plus de deux ou trois logiciels.

Le dernier article, « Le point de vue des utilisateurs de bases et banques de données », a été élaboré par le Groupement des utilisateurs de bases et banques de données de l'Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés. C'est un exposé juste et réaliste de toutes les opérations qui entourent l'interrogation en direct, avec les problèmes et frustrations ressentis par les utilisateurs. Tout y est abordé : des modalités de communication aux problèmes d'utilisation de plusieurs logiciels, des relations avec les producteurs et serveurs jusqu'à l'accès au document primaire. Il semble en effet qu'en France les utilisateurs s'organisent au sein de clubs et de groupements pour que leurs suggestions soient prises au sérieux par les autres partenaires du circuit de production et de distribution.

Il y a seulement quatre ou cinq ans, par rapport aux États-Unis, la France faisait figure de parent pauvre pour l'accès en conversationnel aux banques et bases de données. Aujourd'hui c'est un secteur en pleine expansion que nous présente ce numéro spécial de *Documentaliste : Sciences de l'information*. Bien entendu, dans l'avenir, les lois du marché de l'information conditionneront davantage

l'expansion des banques et surtout le foisonnement des centres serveurs lorsque les subventions de démarrage seront tarées. Toutefois, dans cette opération de rattrapage, on ne saurait minimiser l'importance d'une implantation bien planifiée de ces nouveaux « services informationnels ». À cet égard, il semble que le rôle d'un organisme interministériel de coordination comme la MIDIST ait été et demeure capital en France.

### Christian Bielle

Bibliothèque

Université du Québec à Rimouski

**Thésaurus Envirodoq.** Gérard Nobrêga en collaboration avec Informatech France-Québec. Montréal, Informatech France-Québec, 1980. 437 p.

Le centre de documentation du ministère de l'Environnement du Québec en collaboration avec Informatech France-Québec a créé à l'été 1980 une banque de données bibliographiques nommée Envirodoq. La création de cette banque en langue française voulait faciliter le repérage des documents difficilement accessibles concernant les données biophysiques et socio-économiques reliées à l'environnement et couvrant le territoire québécois. Ces documents sont disséminés dans de nombreux centres de recherche gouvernementaux, universitaires ou privés donc peu accessibles à la majorité des spécialistes et au public en général. Pour faciliter l'utilisation de cette banque, on a mis au point un thésaurus qui fera l'objet de cette analyse.

L'approche proposée est la suivante : en se basant sur deux normes, soit *Documentation — Règles d'établissement du thésaurus en langue française*<sup>1</sup> de l'AFNOR et *Documentation — Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues*<sup>2</sup> de l'ISO, nous évaluerons la construction et la méthode utilisées, les critères de choix et les relations entre les descripteurs.

## Construction et méthode

Le *Thésaurus Envirodoq* se présente sous forme de cartable à anneaux et est divisé en trois parties : le texte de présentation, le thésaurus et les listes de termes spécialisés.

La première partie donne les informations nécessaires concernant la description et la structure de la banque de données et du thésaurus ainsi que la recherche en direct sur Envirodoq.

Le thésaurus proprement dit donne une liste alphabétique de 4000 termes représentant les notions retenues comme descripteurs et liées par des relations hiérarchiques et associatives. La majorité des descripteurs sont des unitermes qui

1. AFNOR, *Documentation — Règles d'établissement des thésaurus en langue française*, Paris, 1973, 20 p. (numéro Z47-100).
2. ISO, *Documentation — Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues*, s.l., 1974, 14 p. (numéro ISO 2788-1974 (F))